

### **3. La doctrine économique classique sur la sellette**

Analysant, au chapitre précédent, les débats entre globalisateurs et altermondialistes et montrant comment ils se bornent parfois à mettre en scène, avec des oripeaux nouveaux, le vieux débat entre capitalisme et communisme, j'ai pu donner l'impression que ce face-à-face résumait les interrogations actuelles. Il n'en est évidemment rien.

Bertrand de Jouvenel faisait observer il y a déjà plus de cinquante ans que la théorie et les instruments économiques sont devenus les fondements des politiques publiques. C'est dire combien, dans nos sociétés dites modernes, les processus de production et d'échange, ainsi que les règles qui les régissent, ont pris de l'importance. Situation qui aurait fort amusé la plupart des penseurs anciens, issus des classes privilégiées, pour lesquels la noblesse de la vie était attachée à tout autre chose qu'à leur rôle dans le processus de production puisqu'ils disposaient de paysans, de serviteurs et d'esclaves pour assurer le nécessaire et le superflu<sup>33</sup>.

---

33. Voir en particulier à ce sujet la présentation humoristique de Sénèque et de ses comparses philosophes de la frugalité dans Lucien Jerphagnon, *Histoire de la Rome antique, les armes et les mots*, Tallandier, 1987.

Cette place dominante de l'économie dans nos sociétés explique que d'immenses cohortes d'experts, d'universitaires, d'entrepreneurs et de praticiens en tout genre se penchent sur son évolution. Tirer de cette abondance quelques lignes directrices est aussi osé que nécessaire.

Mais, avant ce passage en revue, il faut répondre à une question préalable : comment se fait-il que la science économique, dans ses fondements, ait si peu évolué en deux siècles ?

## 1. Les idéologies ont la vie dure

Depuis deux cent cinquante ans, les sciences de la nature ont connu plusieurs bouleversements successifs depuis que Newton, recevant une pomme sur le nez en faisant la sieste ou quelque chose comme cela, a conçu, à partir des données des astronomes, la loi de la gravitation universelle. Voilà la « main invisible de la gravitation » qui gouvernait, à elle seule, la marche des astres et la chute des pommes ! On aimeraient presque être à sa place, si ce n'est pour recevoir une pomme sur le nez, à ce moment précis où se dévoile l'intime secret de la marche du monde et où l'on découvre que de si petites choses, une loi si menue, produisent de si grands effets. Et quelle fascination a exercé sur les économistes, sur les historiens, sur les philosophes, cette idée qu'un petit nombre de lois simples pouvait, de fil en aiguille, régir des phénomènes aussi complexes que les phénomènes naturels. La « main invisible du marché » ne pouvait qu'être contemporaine, aussi bien dans sa réalité historique que dans ses fondements philosophiques, voire religieux, de la découverte des lois de la gravitation. De ces lois ont découlé, avec Lagrange, l'idée qu'en connaissant la position et la vitesse d'un système physique à un moment donné on était en mesure de déterminer, si je puis m'exprimer ainsi, toute la suite des événements. Et le déterminisme de l'histoire, qu'il soit marxiste ou libéral, procède de cette philosophie mécanique.

Or, tandis que, des lois de la gravitation à la découverte du code génétique en passant par la relativité et quelques autres épisodes

du même tonneau, les sciences de la nature connaissaient en deux siècles et demi plusieurs mutations successives, les hypothèses et les modes de raisonnement de l'économie de marché me paraissent d'une étonnante stabilité. Serait-ce que les phénomènes observés eux-mêmes ont connu la stabilité ? Que nenni ! Bien au contraire, pendant que nos planètes continuaient benoîtement à tourner autour du soleil, semblables à elles-mêmes pendant ces deux cent cinquante années si ce n'est qu'on va de temps à autre les titiller avec une fusée ou une navette spatiale, tout a changé dans nos sociétés et en particulier dans les modes de production et de distribution : la nature des acteurs, la nature des produits, la nature des systèmes techniques, la nature des processus de production, la nature des systèmes de distribution, l'échelle des échanges. Rien, dans notre réalité actuelle, qui ressemble au monde à partir duquel Adam Smith formulait ses premières lois économiques ou Ricardo sa théorie de l'équilibre général.

Le contraste entre stabilité d'un côté et mouvement de l'autre ne prouve-t-il pas l'excellence d'une théorie qui, semblable à elle-même depuis les origines, a été en mesure de faire naître ces changements puis d'en rendre compte ? J'en doute. Cette stabilité des hypothèses de l'économie reflète plutôt l'inertie des systèmes conceptuels et institutionnels en comparaison de la rapidité d'évolution des sciences, des techniques et des réalités économiques. Elle apparaît la doctrine économique à la lente évolution de la gouvernance, des concepts qui la fondent et des institutions qui l'incarnent, plutôt qu'à une science expérimentale. Avant de nous risquer hors des sentiers battus, de couper les ponts d'avec des théories que l'on n'améliorerait qu'à la marge, peut-être est-il bon, ne serait-ce que pour nous rassurer, de chercher en dehors de l'excellence même de cette discipline les raisons de la longévité de ses doctrines. Et je suivrai pour cela, puisqu'il s'agit de phénomènes de même nature, les réflexions que j'ai pu mener à propos de la gouvernance.

On a beau dire et répéter que les hypothèses de base de la théorie ne résistent pas à l'analyse, que l'information dont disposent

les acteurs n'est pas parfaite et sa distribution asymétrique, que le marché n'assure pas l'équilibre, que les individus ne se comportent pas comme des automates rationnels indépendants les uns des autres, que les producteurs sont tout sauf un ensemble de petites entités atomisées, que le développement des richesses matérielles ne peut pas être le seul but de la société ni même un but isolable des autres, que le bien-être ne peut pas se mesurer par le développement des échanges marchands, etc., rien n'y fait. On continue imperturbablement à enseigner la même théorie.

Une des raisons fondamentales en est que toute doctrine se réifie, se matérialise en corps sociaux. Et ceux-ci, à leur tour, ont leur propre logique d'autoperpétuation. La science économique, comme l'organisation de l'État, devient sa propre référence, est auto-référentielle.

Avec tout le respect que je dois aux multiples études empiriques, l'économie n'est pas une science mais une idéologie au sens où l'entendait Bottéro en parlant des religions de l'Ancien Orient<sup>34</sup>: « Un système explicatif qui rend compte de façon intelligible du monde et dont la fausseté ne peut pas être démontrée ». Ou au sens où l'entendait Paul Ricœur: « Un système qui donne sens à la vie individuelle et collective ». Nous avons montré dans *L'État au cœur* à quel point cette définition s'appliquait aux doctrines de la gouvernance : une idéologie, quand elle est partagée, devient un facteur instituant majeur de la communauté. C'est une idéologie, enfin, au sens que lui donne Dominique Bourg dans son livre *Le nouvel âge de l'écologie*, déjà cité : les lunettes à travers lesquelles nous regardons le monde. Il faudrait ajouter même : les instruments de mesure par lesquels nous appréhendons le monde. Dans son livre *Vers une écologie industrielle*, sur lequel je reviendrai plus loin, Suren Erkman fait ce constat à propos des entreprises. Il montre qu'à travers des systèmes de comptabilité de plus en plus détaillés les entreprises tiennent un compte exact de tout ce qui peut se valoriser, c'est-à-dire se convertir en argent. *A contrario*,

---

34. Jean Bottéro et al., *L'Orient ancien et nous*, Albin Michel, 1996.

elles sont souvent d'une ignorance crasse à l'égard des flux de matière qui échappent à cette catégorie de produits vendables. Il cite même le chiffre, qui me paraît hallucinant, de 30 % des flux de matière qui entrent dans une entreprise moyenne dont elle ne sait pas ce qu'ils deviennent à la sortie.

Une doctrine économique produit des acteurs et ceux-ci se mettent à vivre leur propre vie, déployer leurs propres intérêts. Cela donne à la doctrine une capacité autoréalisatrice. Il suffit de voir, dans certaines entreprises, la suspicion dans laquelle sont tenus des cadres qui ne manifestent pas une adhésion enthousiaste à l'idée que l'entreprise doit augmenter ses parts de marché ou une passion dévorante pour la progression du salaire et de la carrière. Et le plus curieux est d'ailleurs que cela ne marche plus vraiment. Dans les mouvements de cadres comme par exemple en France le MCC, le Mouvement des cadres chrétiens, l'ordre du jour est plutôt celui de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Une professeur de HEC me disait, il y a quelques années, qu'elle pouvait diviser ses élèves de vingt ans en trois groupes : les jeunes loups, disons un sur cinq, qui s'engageaient tête baissée dans la grande compétition du darwinisme social et qui, nés sans états d'âme, mourraient sans âme du tout (car qu'est-ce qu'une âme sans ses états !) ; à l'autre extrémité du spectre, un autre cinquième qui se rebellait contre la vulgate que l'on prétendait lui assener et n'avait de cesse de changer d'orientation. Quant aux trois autres cinquièmes, le marais, c'était, disait-elle, ceux qui, moins richement dotés de dents longues ou de sens critique, rentreraient dans le système pour se retrouver à quarante ans sur le divan d'un psychanalyste. Je ne pense pas que cette professeur eût été en mesure d'étayer ses dires par de grandes études statistiques mais la description des trois catégories et leur poids relatif dans la population française actuelle, la seule que je connaisse assez bien, me paraît plausible. Il est également fascinant de constater dans la jeunesse actuelle un engouement pour des disciplines comme l'économie appliquée au développement qui sont clairement sans débouché mais parlent à l'esprit et au cœur. La

capacité autoréalisatrice de la doctrine s'émousse. Le changement n'en est pas pour autant facile. On ne change pas d'acteur pivot en criant : « Coucou, v'là l'nouveau. » Un acteur pivot, ce n'est pas du beaujolais.

Anticipant sur ce que j'évoquerai plus loin en matière de stratégie de changement, je voudrais pointer un certain nombre d'obstacles à un renouvellement de la pensée.

Le premier tient à la force des mécanismes de reproduction et à la cohérence de la stratégie de ceux qui, du groupe du Mont-Pèlerin à l'université de Chicago en passant par les néoconservateurs américains et la création de *think tanks* comme The American Enterprise Institute se sont fait les champions de la révolution néolibérale. C'est ce qui leur a permis, pour reprendre l'heureuse expression d'Arnaud Blin, de conduire et de gagner la « guerre des idées », face à une université et une élite plutôt acquises jusqu'à une idéologie sociale-démocrate.

Sixto Roxas, déjà cité, a montré aussi avec quelle intelligence la Banque mondiale a su accueillir en son sein les cadres supérieurs de l'administration économique de différents pays, disposant ainsi plus tard dans ces pays d'interlocuteurs modelés à sa pensée.

Le second tient à la confusion, si fréquente, entre volontarisme politique et construction d'une pensée alternative cohérente. Une erreur d'analyse n'est pas une alternative, même si ses intentions sont louables. C'est une erreur, point final. J'en prends deux exemples tirés de la présidence de François Mitterrand.

Le premier, au début de son mandat, fut de vouloir relancer l'économie et l'emploi en stimulant la demande, selon de bonnes vieilles recettes keynésiennes, sans vouloir voir que le monde avait profondément changé et que l'économie française était si ouverte sur l'extérieur que stimuler la demande aurait pour seul effet appréciable d'augmenter les importations et d'aggraver le déficit commercial.

Le second exemple : en 1991, François Mitterrand remplaça Michel Rocard par Édith Cresson à la tête du gouvernement, au motif qu'il fallait « muscler l'économie française » à un an de l'Acte

unique européen. Là aussi, il n'y a pas besoin d'avoir fait des études d'économie et d'adhérer au postulat de l'économie classique pour deviner qu'un système industriel ne se transforme pas en un an !

En revanche, il faudrait être beaucoup plus attentif aux révolutions techniques, à commencer par la révolution de l'information. Elle introduit de nouveaux et étonnantes modèles économiques et sociaux. Le modèle de Wikipédia, par exemple, encyclopédie coopérative en ligne, est incompréhensible avec les concepts traditionnels de l'économie.

De même, le téléchargement pratiquement sans coût, donc la duplication, des œuvres de l'esprit modifie de façon radicale et irréversible le statut de ces œuvres et, par voie de conséquence, les modalités de la création et de son financement. Nul besoin d'être grand clerc ou de lire dans une boule de cristal pour comprendre qu'à terme plus ou moins rapproché d'autres acteurs, d'autres logiques et d'autres règles émergeront de cette mutation technologique, les communautés du logiciel libre en étant l'avant-garde. Il n'empêche que, dans un premier temps, ce sont des stratégies conservatrices qui se mettent en place parce qu'un vaste secteur économique ne se laisse pas déstabiliser aussi facilement.

Il s'accroche au système des brevets et de la propriété intellectuelle, déclare hors-la-loi ces modernes cleptomanes de la créativité et de la sueur d'autrui.

En comparaison de la cohérence doctrinale et de la cohésion sociale du groupe qui a conduit à la révolution néolibérale, leur critique semble souvent éparsillée, éclatée en chapelles : néokeynésiens, néomarxistes, régulationnistes, etc. Tous bien sûr apportent quelque chose et c'est le mérite, d'ailleurs assez solitaire, d'un Fred Lee d'essayer de les réunir au moins par une lettre de liaison<sup>35</sup>. Comme leurs adversaires néoclassiques, les différents courants « hétérodoxes », comme on les appelle, tendent à partir moins du monde en train de se faire que de leur propre « *doxa* », des hypothèses et doctrines qui fondent leur propre courant. Il reste

---

35. *Heterodox Economics Newsletter*, coordonnée par Fred Lee, [www.heterodoxnews.com](http://www.heterodoxnews.com)

néanmoins précieux de passer en revue les mouvements de contestation à l'orthodoxie actuelle.

La révolution néolibérale des années 1960 et 1970 est née au sein d'universités, en particulier au sein de l'université américaine, avant de s'étendre, à la fin des années 1970 et dans les années 1980, au champ politique. Les partisans de cette révolution néolibérale étaient à l'époque confrontés à une pensée universitaire plutôt dominée par les disciples de Keynes, par les réflexions sociales-démocrates et par le rôle des régulations étatiques dans l'humanisation du marché. Le courant des études marxistes était également très présent et j'ai dit la séduction qu'il a exercée sur de nombreux intellectuels de ma génération.

Les tenants de ce qui ne s'appelait pas encore la révolution néolibérale ont compris que le combat pour les idées était central et qu'il importait donc de conquérir un à un les bastions universitaires et les esprits des jeunes économistes.

On discutera encore longtemps pour savoir qui et quoi, de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, de Jean-Paul II ou de l'implosion d'un édifice sclérosé<sup>36</sup>, a eu le plus d'influence dans l'effondrement du communisme historique et ce qui, entre les drames de la révolution culturelle, les échecs du Grand Bond en avant, le renouvellement des générations ou la séduction de la modernité, a conduit la Chine sur la voie de l'ouverture économique et de l'économie de marché. Ce qui est certain, c'est que le basculement a été incroyablement rapide. Ce qui, entre parenthèses, est de nature à nous rendre modestes dans nos efforts de prospective. Quoi qu'il en soit de l'enchevêtrement des causes, il est certain qu'au plan intellectuel et politique, au cours de la période 1975-1990, en gros entre la chute de Saigon et la chute du mur de Berlin, un camp a gagné sur l'autre.

Cette victoire, à mon sens, est éphémère. Pour des raisons déjà longuement évoquées, notamment l'incompatibilité de notre modèle de développement avec l'équilibre de la biosphère, le

---

36. Voir à ce sujet le livre éclairant d'Andrei Gratchev, *La chute du Kremlin*, Hachette, 1994.

réductionnisme de la pensée économique dominante comporte trop d'impasses techniques, sociales et politiques, pour ne pas connaître à son tour l'effondrement si sa plasticité foncière ne lui permet pas d'engager rapidement de nouvelles mutations. Le tout est que cet effondrement ne nous entraîne pas dans une catastrophe écologique, sociale et politique.

En attendant, il faut reconnaître que les vainqueurs n'ont pas eu le triomphe modeste. Il est à peine exagéré de parler de « pensée unique » pour décrire, dans la formation des jeunes, le règne sans partage de l'économie dite néoclassique.

En 1999, je participais à Pékin à un dialogue de quelques invités étrangers avec des responsables chinois. Notre échange portait sur l'émergence du « tiers secteur » en Chine : en bref, sur la nécessité, maintenant que l'État chinois est recentré sur le développement économique et le contrôle politique, de faire prendre en charge par d'autres que lui toutes les questions sociales. Dans un des ateliers, j'entendais parler sans cesse, à propos de ce qui se passait en Chine, de « *market economy* ». Avec une naïveté à peine feinte j'ai demandé aux participants : « Vous parlez d'économie de marché mais, quand on parle en Occident de l'économie chinoise, on utilise usuellement l'expression, si je ne m'abuse, utilisée par les autorités chinoises elles-mêmes, d'économie socialiste de marché. » J'ai suscité un éclat de rire franc et massif.

Cette arrogance dominatrice de la pensée, si propre aux vainqueurs, ne pouvait pas rester longtemps sans contestation et sans révolte, d'autant qu'elle laisse subsister, comme on l'a déjà vu, plusieurs angles morts. Les mouvements de contestation intellectuelle de la « pensée unique » que l'on a connus aux États-Unis, en Angleterre et en France à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont en général pris la forme de protestations collectives d'étudiants, rapidement rejoints par une partie du corps professoral<sup>37</sup>. Ces mouvements portent à la fois sur les

---

37. On retiendra notamment le mouvement étudiant pour une réforme de l'enseignement de l'économie : Autisme-Économie ([autisme-economie.org](http://autisme-economie.org)) ; la pétition des étudiants de the University of Notre Dame

hypothèses qui fondent l'enseignement et sur l'usage, jugé excessif, de la formalisation mathématique, pour rendre compte des réalités économiques ou pour décrire les champs d'application des hypothèses de départ.

Je m'appuierai sur l'investigation d'Aurore Lalucq pour décrire brièvement les tendances, les critiques majeures, les pensées alternatives qui émergent de cette salubre réaction. Ce faisant j'ai parfaitement conscience de la subjectivité qui guide ma sélection.

Chacun des livres cités comporte une bibliographie intimidante pour le bricoleur de la pensée que je suis, lui rappelant l'étendue de son ignorance et l'impertinence de son ambition. Je me rassure toutefois en constatant d'abord que les réflexions des uns et des autres renvoient à une trentaine de « pères fondateurs », ensuite que les thèmes de réflexion se rejoignent. J'en ai repéré cinq que j'expose ici succinctement.

## 2. Les postulats de la doxa n'ont rien de scientifique

Dans l'abondante littérature francophone, je retiendrai quelques efforts de synthèse de ces critiques, par Jacques Sapir, Jacques Généreux, Marc Lavoie, Ronan Le Vally. Ils renvoient eux-mêmes à une vaste bibliographie où reviennent souvent des noms comme Albert Hirschman, Joseph Stiglitz, voire, plus loin dans le temps, des penseurs comme Max Weber.

La thèse, en gros, est que toute la pensée économique dominante est fondée, malgré sa sophistication apparente, sur la théorie de l'équilibre général, formalisée il y a plus d'un siècle par Léon

---

(<http://openeconomics.blogspot.com>), le Post-autistic economics Network ([www.paecon.net](http://www.paecon.net)) ; the international confederation of Associations for Pluralism in Economics (ICAPE, [www.icare.org](http://www.icare.org)), the heterodox economics Newsletter ([www.heterodoxnews.com](http://www.heterodoxnews.com)) ou encore the Association for Heterodox Economics (AE, [www.heterodox.com](http://www.heterodox.com)).

Walras, reformulée dans les années 1950 par Kenneth Arrow et Gérard Debreu<sup>38</sup>.

Cette théorie, comme l'indique son nom, repose sur l'idée que chaque individu fait des choix rationnels indépendants de ceux des autres et que le libre jeu de l'offre et de la demande aboutit, pour autant que les pouvoirs publics n'aient pas la mauvaise idée de s'en mêler pour compromettre cette œuvre véritablement divine, à un équilibre et même à un optimum.

Ce sont les deux hypothèses contre lesquelles nos auteurs partent en guerre. Première critique, cette vision atemporelle de l'économie n'a rien à voir avec la réalité des sociétés ; au plan théorique, il n'est pas vrai que le jeu de l'offre et de la demande aboutisse à un équilibre ; le modèle dit « classique » est fondé sur une hypothèse, évidemment fausse, d'information parfaite des acteurs. Or les incertitudes, la faiblesse, *a fortiori* la dissymétrie de l'information détenue par les acteurs modifient radicalement les conclusions du modèle. Enfin, l'hypothèse d'un *Homo oeconomicus*, dont les choix seraient stables et indépendants des choix des petits copains, hypothèse qui justifie que le champ de l'économie puisse être isolé du reste du fonctionnement de la société, est contredite par de multiples études expérimentales.

En résumé, si la théorie classique prétend représenter ce qui se passe dans la réalité, c'est raté. La théorie est prescriptive et non descriptive. C'est une doctrine, pas une science.

Deuxième critique de l'économie classique, Les méthodes ne sont pas scientifiques.

Cette deuxième critique prolonge la première. Elle accuse simultanément les tenants de la pensée unique de scientisme et de sérieuses déficiences méthodologiques. En gros, cette pensée unique prétend se soustraire à toute critique sociale et politique en présentant ses hypothèses comme de véritables « lois de la nature » comparables à des sciences mécaniques et physiques, s'appliquant de la même manière en tout temps et en tout lieu, au

---

38. Jacques Sapir en fait une description détaillée dans *Les trous noirs de la science économique ; essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Seuil, 2003.0

lieu de tenter plus modestement de décrire le fonctionnement des sociétés humaines, spécifique à chaque époque et à chaque lieu. Les tenants de l'économie dominante sont accusés de préférer la formalisation mathématique à l'observation patiente et modeste des réalités pour asseoir une prétention exorbitante au statut de science.

Sur le rôle des mathématiques, je dois dire qu'en tant que mathématicien le débat me paraît assez confus parce qu'il se situe à la fois sur trois plans : les mathématiques utilisées comme développement d'une pensée dogmatique et formaliste contre l'approche de la réalité ; le caractère illusoire des analyses économétriques lorsque le nombre de paramètres à la base des modèles est tel qu'en choisissant astucieusement les paramètres on peut toujours faire coïncider les faits observés et la théorie ; la manière dont l'usage de références mathématiques échappant au commun des mortels sert à asseoir le prestige de nos économistes sorciers.

De là à faire de tout effort de modélisation une volonté de servir des intérêts d'une pensée dominante, il y a un pas qui selon moi ne devrait pas être franchi. Il est vrai que l'arrogance de certains experts, la manière d'utiliser les chiffres à l'appui de leur raisonnement, a de quoi en irriter plus d'un. Je retiens, parmi mille autres, les formulations d'Albert Hirschman faisant le portrait des défauts classiques de l'expert en économie :

- tout expert en économie fait preuve d'une confiance aveugle en sa science ; pour chaque problème l'économie a forcément une solution ;
- plus les politiques de l'expert auront des conséquences politiques et sociales douloureuses plus l'expert parviendra à s'octroyer la confiance de ses interlocuteurs ;
- la véritable ambition de l'expert, la plus extravagante, est de doter les pays étrangers qu'il conseille d'institutions idéales qui n'existent que dans son esprit car il s'est révélé incapable de convaincre ses propres concitoyens de les adopter.

Cette caricature, malheureusement, se rencontre de temps à autre dans la vie réelle.

Troisième critique, l'économie est devenue progressivement autoréférentielle et, par voie de conséquence, les acteurs centraux que sont aujourd'hui les entreprises le sont devenus aussi. À titre d'illustration, Jacques Sapir<sup>39</sup> cite notamment Oskar Morgenstern qui, dès 1935, montrait la circularité du raisonnement conduisant à la théorie de l'équilibre général. René Passet<sup>40</sup>, dans son livre *L'économique et le vivant*, fait le parallèle entre les conditions de reproduction des sociétés humaines et de la biosphère. Il note que, dans la nature, les différents sous-systèmes forment un ensemble et que chaque sous-système se trouve en quelque sorte subordonné à la finalité de l'ensemble tandis que l'économie n'a fini par chercher sa justification qu'en elle-même. John Kenneth Galbraith<sup>41</sup> souligne le véritable tour de passe-passe sémantique qu'a constitué le remplacement du mot « capitalisme », qui avait le mérite de renvoyer à des acteurs concrets, à l'insipide expression « économie de marché », qui repose notamment sur le mythe d'une parfaite délimitation et séparation entre les secteurs privé et public, entre l'activité économique et la politique.

Cette illusion de l'activité autoréférentielle se retrouve au niveau des entreprises. L'un des livres les plus percutants à cet égard est me semble-t-il celui de Philippe De Woot, grand spécialiste belge du management et grand connaisseur de l'entreprise<sup>42</sup>. Il souligne l'inversion des fins et des moyens qui a caractérisé depuis deux siècles le développement de l'économie et de l'entreprise. Il fustige un modèle de développement « qui n'a d'autre finalité que son efficacité et son dynamisme ». Il montre le lien entre l'autonomisation des entreprises et celle de la techno-science alors que, dit-il, « le progrès techno-scientifique ne peut être une fin en soi, un sauveur en dernier ressort car il doit être borné par des

---

39. Jacques Sapir, *op. cit.*

40. René Passet, *L'économique et le vivant*, Economica, 1996.

41. John Kenneth Galbraith, *Les mensonges de l'économie, vérité pour notre temps*, Grasset, 2004.

42. Philippe De Woot, *Responsabilités sociales de l'entreprise. Faut-il enchaîner Prométhée?*, Economica, 2005.

finalités spécifiques ». Selon Philippe De Woot, l'idéologie présente l'économie de marché comme seul système efficace de création de richesses, le libre-échange comme origine et fondement de la croissance, le marché comme unique allocateur efficient des ressources, le profit comme critère de performance, l'orthodoxie financière comme garant systémique et enfin l'économie de marché comme pourvoyeuse mondiale de démocratie, de liberté et de paix. Une inversion entre les moyens et les fins du marché s'est donc opérée. Un fondamentalisme de marché s'est instauré.

Cette pensée unique simpliste, exagérément optimiste, conservatrice, intolérante et arrogante a fait de l'entreprise une entité vouée exclusivement à faire de l'argent, incompatible avec le concept d'entreprise responsable et même fort éloignée des véritables logiques des entreprises.

Affirmer, comme on l'entend parfois, que « le rôle de l'entreprise est de créer des richesses, à charge pour d'autres instances de veiller à la cohésion sociale ou environnementale » rend mal compte de la richesse, des tensions, des contradictions, des compromis qui traversent ces énormes corps sociaux que sont les entreprises modernes.

La quatrième critique, en prolongement de la précédente, vient de la prétention à isoler l'activité économique des sciences sociales et des choix de société. La prétention à isoler l'économie est largement développée par le réseau PEKEA<sup>43</sup>. La sous-estimation des choix de société est développée avec vigueur par exemple par Jacques Généreux<sup>44</sup>. L'économie, rappelle-t-il, est avant tout politique. Il est vrai qu'un discours sur l'économie coupée des choix politiques se réduit de fil en aiguille à un discours sur l'efficacité. Les mécanismes d'allocation optimale de ressources auxquels se trouve souvent réduite l'économie peuvent s'appliquer à n'importe quel domaine et à n'importe quel objectif. Malheureusement, lorsqu'on les applique à un objectif unique, de croissance

---

43. <http://www.pekea-fr.org>

44. J. Généreux, *Les vraies lois de l'économie*, Seuil, novembre 2001.

économique ou de maximisation du profit, on finit par se mordre la queue : au nom de l'efficacité, on fait accepter sans débat l'objectif au service duquel cette efficacité s'applique.

L'économie ne peut être que politique au sens où les systèmes de production, de distribution, d'échange et de consommation doivent être mis au service des finalités que poursuit la société. À l'inverse, bien entendu, toute politique se doit de rechercher les conditions de l'efficacité, c'est-à-dire les meilleures manières d'allouer des ressources rares et de coordonner l'action des différents acteurs au service des objectifs qu'elle se fixe.

La cinquième critique se place sur un autre plan, c'est la difficulté de la théorie économique à prendre en compte la dynamique propre des systèmes techniques, qui joue pourtant un rôle majeur dans l'évolution des systèmes de production. François Caron<sup>45</sup>, par exemple, met en avant l'interdépendance des différentes évolutions techniques et la relation entre ces évolutions techniques et l'évolution des acteurs. Par exemple, le développement du système des usines, au XIX<sup>e</sup>, est inséparable de l'invention de la machine à vapeur et du développement des chemins de fer.

L'analyse des systèmes techniques offre souvent un pont intéressant entre l'évolution des sociétés et l'évolution des systèmes économiques. François Caron souligne aussi un point qui me paraît essentiel : la singularité des histoires des systèmes techniques. Loin d'être soumis à des déterminismes, ils sont le résultat d'une succession de bifurcations. Benjamin Coriat montre, de son côté, comment l'évolution actuelle des systèmes techniques fait jouer un rôle croissant aux facteurs immatériels de production en lieu et place des facteurs matériels.

La dynamique des systèmes techniques est une bonne occasion d'introduire la sixième critique : l'absence de la dimension temporelle de l'économie classique. Cette absence de l'histoire, selon des économistes comme Marc Lavoie, Jacques Sapir ou Robert Boyer, est un des trous noirs majeurs de l'économie dominante

---

45. F. Caron, « De l'innovation sociale au changement technique », in *Problèmes économiques*, n° 2738, nov. 2001.

actuelle. Poser la constance des lois économiques dans le temps, faire l'impasse sur la singularité des histoires des sociétés est un moyen de décerveler, de faire passer pour universelles et éternelles des solutions qui ne sont jamais que contextuelles et conjoncturelles. Il faut, au contraire, insister sur les itinéraires de chaque société, sur les modèles singuliers de régulation économique et sociale que chacune d'elles a inventés.

Les théoriciens de la complexité vont plus loin encore dans la critique des postulats de la théorie économique classique. Ils ne se demandent pas seulement si ces postulats sont faux, ils s'interrogent même sur leur utilité. La théorie classique est en effet directement inspirée de la théorie mécanique du XVIII<sup>e</sup> siècle qui privilégiait l'analyse de l'équilibre des systèmes clos sur eux-mêmes, bien loin du fonctionnement des sociétés humaines. La simulation par ordinateur a permis d'étudier la dynamique des systèmes non linéaires, de tester les effets macroscopiques de différentes hypothèses de comportement individuel. Ces théoriciens de la complexité s'intéressent en particulier aux « propriétés émergentes des systèmes » : comment des mécanismes très simples au niveau de chaque élément (un oiseau en vol, une fourmi en vadrouille, etc.) peuvent rendre compte de réalités complexes à l'échelle du système.

Un livre comme *The Origin of Wealth*<sup>46</sup> d'Eric Beinhocker donne des illustrations convaincantes de ce courant de réflexion où la modélisation des écosystèmes devient une source d'inspiration plus prometteuse que les analyses mécanistes de la théorie classique.

### 3. L'économie ne se comprend que par l'observation de ses acteurs réels

Beaucoup d'économistes récusent l'idée que les rapports entre offre et demande résultent d'ajustements mécaniques apportés par le marché et soulignent le décalage entre cette pensée, héritée du

---

46. E. D. Beinhocker, *The Origin of Wealth*, Harvard Business School Press, 2007.

XVIII<sup>e</sup> siècle, et la réalité des sociétés modernes. Je veux parler là du rôle régulateur majeur des entreprises et des États.

Ce n'est évidemment pas le marché qui articule et coordonne les activités de production, ce sont pour une bonne part les entreprises elles-mêmes. Qu'elles opèrent ensuite en concurrence avec d'autres et doivent rencontrer les attentes des consommateurs, c'est une autre question. La nature et l'évolution de cet être vivant collectif qu'est l'entreprise constituent une dimension fondamentale de l'économie réelle. John Kenneth Galbraith a souligné depuis de longues années que le monde moderne repose en fait sur l'organisation centralisée de l'entreprise et plus particulièrement sur la bureaucratie d'entreprise, placée sous l'autorité de sa technostucture, dont il importe de comprendre la logique propre, la convergence ou la divergence d'intérêts avec les salariés d'un côté et les actionnaires de l'autre. À vrai dire, l'opposition idéologique entre économie « libérale » et économie « planifiée » ne tient plus bien la route parce que les grandes entreprises sont elles-mêmes de gigantesques machines à organiser et à planifier. De surcroît, la compétitivité des entreprises dépend pour beaucoup de facteurs externes, systèmes de formation, structures de santé, réseaux de transports, etc. gérés et organisés par les pouvoirs publics, ce qui implique des formes de relations et d'alliances complexes entre ces deux pôles organisateurs. Ce qui conduit Alfred Chandler<sup>47</sup>, cité par Jacques Sapir, à parler de « main visible des responsables » en lieu et place de la « main invisible du marché ».

L'histoire de la transformation des systèmes organisant la production, la distribution et l'échange est loin d'être terminée. Armand Hatchuel<sup>48</sup> décrit l'évolution historique des firmes comme une série d'innovations institutionnelles. Il constate qu'avec l'évolution des facteurs de production, l'entreprise est en train de connaître une nouvelle mue, qui la rapproche par certains côtés de la

---

47. A. D. Chandler, *The Visible Hand: the Managerial Revolution in American business*, Harvard University Press, 1977.

48. In *La lettre de la régulation*, n° 47, janvier 2004.

« compagnie » née au moment de la Renaissance italienne : un espace relativement souple où se combinent des initiatives individuelles. Il parle, pour décrire l'entreprise moderne, de « néo-compagnie » tout en montrant les contradictions à surmonter entre les modalités souples d'organisation qui la caractérisent et la stabilité des formes de coopération nécessaire à l'innovation, dont dépend la survie des entreprises.

Dans le livre *Competing in a Flat World*, Victor K. Fung et William K. Fung, des entrepreneurs de Hong Kong, vont plus loin en se définissant comme des chefs d'orchestre de la filière de production gérant, en fonction des demandes des clients, un réseau international de sous-traitants, faisant, pour répondre à une commande de la chaîne de distribution Walmart, filer au Pakistan, tisser en Chine, produire les fermetures éclair au Japon, confectionner au Bangladesh<sup>49</sup>. Plus que jamais, l'entreprise incarne la double nécessité de stabilité et d'adaptation, d'ordre et d'innovation que décrit Alain Fayol<sup>50</sup> en disant que l'entrepreneur a un double visage d'organisateur et d'innovateur.

Toutes ces réflexions ont en commun de s'intéresser dans l'économie moins à des lois générales qu'à des agencements institutionnels concrets, à l'articulation des acteurs entre eux, à l'organisation interne des acteurs.

Cette insistance sur l'articulation des acteurs débouche naturellement sur le rôle des pouvoirs publics, y compris dans les pays qui réduisent officiellement l'État à un rôle minimaliste. La globalisation économique a modifié le rôle de l'État et plus généralement la forme des régulations et des coopérations entre acteurs. Modifié mais pas atténué. C'est pourquoi beaucoup d'auteurs dégonflent la baudruche idéologique d'un l'État libéral qui se garderait bien d'interférer avec la logique des acteurs économiques. Les États-Unis sont surtout dans leur ligne de mire puisque c'est

---

49. Victor K. Fung, William K. Fung, Yoram Wind, *Competing in a Flat World*, Wharton School Publishing, 2007.

50. Alain Fayol, « L'entrepreneur entre ordre et désordre », in *Alternatives économiques*, n° 65, 3<sup>e</sup> trimestre 2005.

de ce pays que sont émis les discours les plus vigoureux et les plus intégristes en faveur de l'économie de marché, alors que le gouvernement américain joue un rôle capital dans la création des conditions de compétitivité de ses propres entreprises.

Neil Fligstein<sup>51</sup> cite en exemple le présumé miracle de la Silicon Valley en Californie. Il n'a, en réalité, rien de miraculeux. Des investissements publics, notamment au profit des activités de défense, s'y sont déployés dès avant la Seconde Guerre mondiale et se sont poursuivis, entre 1945 et 1965, avec des investissements conjoints du gouvernement fédéral et du gouvernement de Californie pour le soutien au secteur du transistor et de l'informatique. L'État a donc joué un rôle substantiel dans la création de ce pôle. Le nombre d'ingénieurs qui y travaillent est en partie dû à l'attraction de l'industrie militaire. Les produits qui y sont développés découlent parfois de commandes passées par le Pentagone. On se souvient à ce sujet qu'Internet lui-même a été développé à l'origine pour réduire la vulnérabilité du système de commandement américain. Si les entreprises dépendent des techno-sciences dans leurs capacités d'innovation, celles-ci à leur tour dépendent toujours, à un moment donné de leur histoire, de la commande publique.

Benjamin Coriat et Fabienne Orsi<sup>52</sup> s'interrogent de leur côté sur les conditions dans lesquelles les États-Unis ont pu se doter d'un avantage comparatif décisif dans les industries de l'informatique et de la génétique. Selon eux, l'administration américaine a créé deux conditions essentielles à leur développement, l'une concernant les droits de propriété intellectuelle et l'autre l'accès aux marchés financiers. Dès 1980, le Bayh-Dole Act autorise les dépôts de brevet sur les résultats de la recherche publique et leur cession à des firmes privées sous forme de licences exclusives. C'est une rupture majeure avec l'idée, dominante jusque-là, que la recherche

---

51. Neil Fligstein, « Le mythe du marché : le cas américain », in *Problèmes économiques*, n° 2738, novembre 2001.

52. « Droit de propriété intellectuelle, marchés financiers et innovations. Une configuration soutenable ? », in *La lettre de la régulation*, n° 45, juillet 2003.

scientifique produisait un bien public protégé par le législateur. La seconde révolution, complémentaire de la première, a concerné l'accès aux marchés financiers : un changement de réglementation opéré par la National Association of Securities Dealers a permis aux entreprises déficitaires d'entrer en Bourse, à condition qu'elles soient détentrices d'un capital dit « intangible », c'est-à-dire composé de droits de propriété intellectuelle. C'est ce qui a permis la création du marché boursier du Nasdaq.

Si les États sont directement partie prenante, leur rôle dans la régulation n'en a pas moins beaucoup changé avec la globalisation économique. Philippe Norel<sup>53</sup>, qui a écrit l'histoire du commerce international déjà citée, souligne avec bien d'autres que la déconnexion croissante entre l'espace économique mondial dans lequel opèrent les grandes entreprises et l'espace politique, resté essentiellement national, a affaibli les régulations étatiques classiques. D'autres formes de régulation émergent que décrivent notamment Corinne Gendron et Alain Lapointe<sup>54</sup>. Ils parlent à ce sujet d'un nouveau partage des pouvoirs de régulation entre les États, les entreprises elles-mêmes et des réseaux d'ONG à propos des outils d'évaluation sociale ou environnementale associés à la notion de responsabilité sociale des entreprises.

Cette redistribution des fonctions de régulation est une tendance lourde. Elle a, entre autres choses, l'intérêt de faire la distinction entre légitimité et légalité des évaluations. Ainsi, un réseau citoyen, une ONG, par sa réputation d'indépendance par exemple, peut réaliser des évaluations plus crédibles, plus légitimes aux yeux du public que des pouvoirs publics suspectés d'être dépendants des entreprises ou, *a fortiori*, que des autoévaluations par les entreprises elles-mêmes de leur impact social et environnemental.

---

53. Philippe Norel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2004.

54. Corinne Gendron, Alain Lapointe, « École des sciences de gestion », in *Les cahiers de la chaire économie et humanisme – Université du Québec à Montréal*, n° 20, octobre 2004.

## 4. Tous les biens et services n'ont pas vocation à être marchands

La redistribution et la redéfinition des pouvoirs de régulation font partie du vaste mouvement de redéfinition des agencements institutionnels. Dans cette redistribution, l'opposition trop simple entre ce qui relève du public et du privé disparaît. Ce mouvement est très sensible en Europe à propos des services publics. L'évolution est bien décrite par Pierre Bauby, président de la commission « Services d'intérêt Général » du Centre européen des entreprises à participation publique et des Entreprises d'intérêt économique général, auteur de *Reconstruire l'action publique*<sup>55</sup>. Il montre l'émergence d'une conception européenne des services d'intérêt général, définis par un certain nombre de caractéristiques relatives à la nature et aux objectifs de tels services, indépendamment de la nature juridique, privée ou publique, des institutions qui les assurent. Bonne illustration du fait que l'efficacité dans l'allocation des moyens, dont se targue l'économie libérale, ne dispense pas, tout au contraire, d'une réflexion sur les objectifs poursuivis et sur la nature même des biens et services offerts. Philippe Hugon<sup>56</sup> a passé en revue les différentes écoles théoriques des « biens publics mondiaux ». Ce sont, souligne-t-il, des constructions historiques découlant de décisions collectives. Ces biens publics, en fait, renvoient à deux considérations différentes. La première est relative à la nature de certains biens dits biens communs. Ils ont plusieurs caractéristiques qui les opposent aux biens marchands classiques : les principes de non-rivalité, de non-exclusion, d'externalité et de monopole naturel. La seconde considération est relative à la destination des biens. Sont à ce titre biens publics, ceux qui, du point de vue des valeurs véhiculées par chaque société, doivent être assurés à tous les citoyens selon le principe d'accès universel. L'Association « Biens publics à l'échelle

---

55. Pierre Bauby, *Reconstruire l'action publique*, Syros/La Découverte, 1998.

56. Philippe Hugon, *La lettre de la régulation*, n° 48, avril 2004.

mondiale »(BPEM), créée et animée par le regretté François-Xavier Vershave, définit pour sa part, sous le terme bien public à l'échelle mondiale « les choses auxquelles les gens et les peuples ont droit, produites et réparties dans les conditions d'équité et de liberté qui sont la définition même de la mission de service public, quels que soient les statuts des entreprises qui en ont la charge. Les droits universels humains et écologiques en sont la règle, les institutions internationales légitimes le garant, la démocratie l'exigence permanente et le mouvement social la source ».

Cette idée de biens que leur nature et leur destination distinguent des biens marchands ordinaires et qui sont, au sein de chaque société, des constructions historiques et souvent le résultat de luttes sociales, amorce la réflexion que je détaillerai plus loin sur les différentes catégories de biens et de services.

## 5. La biosphère est l'angle mort de la pensée économique

Enfin, un dernier courant critique porte précisément sur le bien commun le plus précieux de tous, la préservation de la biosphère. Un certain nombre d'auteurs, le plus ancien et le plus connu étant Georgescu Roegen, ont mis l'accent sur l'insertion de l'activité humaine dans le fonctionnement général de la biosphère et donc sur le fait que les premières lois de l'économie étaient celles qui régissaient la biosphère elle-même. Une grande partie de la réflexion de Georgescu Roegen porte sur la deuxième loi de la thermodynamique selon laquelle l'entropie, c'est-à-dire le désordre, croît dans tout système fermé. Ce qui l'amène à examiner les différentes activités humaines sous l'angle de l'augmentation de l'entropie.

Dans la même ligne de pensée, René Passet<sup>57</sup> tire de l'inscription de l'activité humaine dans la biosphère quatre types de leçons. Tout d'abord cette activité doit s'inscrire dans le fonctionnement

---

57. René Passet *L'économique et le vivant*, op. cit.

des écosystèmes. Ensuite, il est utile de s'inspirer de ce fonctionnement pour concevoir les liens entre les activités humaines. En troisième lieu, la dynamique des systèmes vivants, caractérisée par la double exigence de reproduction et d'adaptation, est une source majeure de réflexion pour les sociétés humaines. Enfin, la comparaison avec les systèmes vivants nous montre, selon lui, l'inanité de vouloir concevoir un sous-système économique clos sur lui-même et autoréférentiel coupé des finalités de l'ensemble de la société.

## 6. Les véritables itinéraires de développement

Comment passe-t-on d'une situation de pays agricole à une situation où le capital matériel et immatériel nécessaire à une économie moderne a été constitué, où les soubassements nécessaires à la mise en place des agencements institutionnels ont été créés, où la main-d'œuvre a été formée, où les conditions institutionnelles, intellectuelles et morales d'une gouvernance économique efficace sont là ?

Une très abondante littérature a été consacrée à ces processus, notamment dans les années 1950 et 1960. Beaucoup d'idées en vogue à cette époque sur les stratégies à dominante publique ou sur la création d'un marché intérieur protégé visant à substituer des industries locales aux importations ont montré à l'usage que, séduisantes sur le papier, elles comportaient en pratique sur le terrain beaucoup d'effets pervers et que des activités ainsi protégées durablement du vent du large et de la concurrence internationale créent des situations de rente. À ces stratégies volontaristes s'est substituée pendant un temps la grande vague néolibérale. Elle comportait les excès inverses. Selon la nouvelle *doxa* en vigueur, il suffisait de réduire les charges parasites d'un État surdimensionné, de faire jouer à plein les avantages comparatifs du pays tels que bas salaires et ressources naturelles, de s'installer tranquillement dans une petite niche du marché mondial et à partir de là faire son trou, élargir progressivement sa niche, monter

dans le niveau de sophistication des produits et services sur lesquels on devenait compétitif au niveau international, et le tour était joué.

Ce que certains appellent la « malédiction des ressources naturelles » montre que le problème n'est pas d'assurer des ressources à un pays mais de lui assurer des ressources « vertueuses », des ressources permettant de créer l'infrastructure, notamment institutionnelle et humaine, nécessaire à une économie moderne et des ressources venant accompagner les efforts internes au pays au lieu de s'y substituer. Dans l'analyse des processus de développement locaux, certains experts distinguent d'un terme évocateur l'« argent froid », celui qui ne vient pas de la communauté elle-même et n'est pas la traduction de ses efforts, de l'« argent chaud », celui qui, même s'il est démultiplié par les apports extérieurs, est le fruit de ces efforts. Selon eux, le premier est systématiquement gaspillé ou transformé en rente tandis que le second est systématiquement valorisé. Je me souviens qu'aux premiers temps de la fondation, dans les années 1980, nous avions aidé une ONG de développement, le CIDR, à mettre en place un outil financier d'appui au développement de micro-entreprises en Guinée forestière. Le processus a connu un certain succès mais après un échec initial : le premier trésorier était parti avec la caisse. Rattrapé, il avait été sommé de rembourser. La honte ! Non de sa tentative de détournement mais du fait qu'il avait été contraint au remboursement « alors qu'on sait bien que l'argent des Blancs ne se rembourse jamais » ! Cette petite fable illustre l'analogie profonde entre les ressources naturelles, qui coûtent peu d'effort à extraire, les ressources tirées des grands emprunts qui ont creusé le trou de la dette de beaucoup de pays, et l'aide étrangère, si généreuse soit-elle : dans les trois cas, c'est de l'argent froid. Plus souvent qu'à son tour il est détourné, directement ou indirectement par de petits groupes exerçant des positions de pouvoir ; pire il rend dérisoires les authentiques efforts de développement parce qu'il promeut un enrichissement plus facile.

Dans les années 1950 et 1960, les théoriciens du développement ne disposaient pour matière première que de l'histoire de la révolution industrielle en Europe et dans ses prolongements anglo-saxons – États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande –, et du développement du bloc soviétique et du Japon. Ces analyses concernaient l'économie de l'époque, encore largement dominée par la mise en place de capitaux matériels de production. Les quarante dernières années ont apporté pour la réflexion une formidable moisson d'histoires et de données dont il importe d'extraire les leçons. Disposant aujourd'hui de tant d'histoires de réussite et d'échec, ne devrions-nous pas être en mesure d'en dégager les lois générales ? Apparemment non, puisque les affrontements idéologiques sont plus vifs que jamais.

Pourquoi tant de données d'expérience ne permettent-elles pas de s'accorder sur quelques principes raisonnablement certains ? Deux explications complémentaires se combinent.

La première, déjà rencontrée à propos du débat entre « pro » et « anti » globalisation est d'ordre épistémologique. Nous sommes en présence d'une série d'histoires, racontées souvent au niveau national, par des macroéconomistes qui s'intéressent à de grands agrégats. Or cette histoire est écrite par un très grand nombre d'acteurs, elle combine des histoires locales particulières où un milieu se met en marche et entreprend, en même temps que chaque itinéraire est influencé par le contexte international, par exemple par la manière dont certains pays se sont trouvés à la fois bénéficiaires et victimes de l'affrontement du bloc occidental et du bloc communiste pendant la guerre froide. Dans chacune des histoires tant de facteurs structurels, comme la culture et les traditions de gouvernance, et conjoncturels s'entremêlent qu'il est pratiquement impossible de dégager des régularités. Le nombre de situations expérimentales que nous sommes capables de décrire est plus faible que le nombre de facteurs qui entrent en jeu, de sorte que, comme dans un système d'équations où il y aurait beaucoup plus de paramètres que d'équations, il est facile de trouver des explications *ad hoc* qui collent avec les faits mais ne sont pas plus plausibles que

d'autres. Seule une approche empirique, clinique, décrivant par le menu les histoires peut permettre de dégager quelques constantes.

La seconde explication, elle aussi évoquée à propos de la globalisation, tient au mode même de construction des données d'observation et à l'idéologie qui anime les institutions qui les recueillent. Chaque institution produit de l'information non en fonction d'une visée de compréhension de la société mais en fonction des besoins propres de son fonctionnement. La somme de ces informations ne donne pas de vision d'ensemble. De quelles informations comparatives disposons-nous au plan international ? Si j'excepte les travaux universitaires, nous disposons de deux sources principales, toutes deux produites par des institutions internationales. La première, ce sont différentes agences de l'ONU, notamment le programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Commission des Nations unies pour le commerce, l'environnement et le développement (Cnuced). Elles compilent des données établies à l'échelle nationale, donc macroscopiques, et se fondent sur une analyse comparative des politiques de développement. Mais les institutions intergouvernementales ont leurs propres contraintes de censure. En 1994, j'ai eu l'occasion de faire un rapide audit de l'Organisation mondiale de la santé. J'ai réalisé combien une telle institution, bien placée en principe pour mener une analyse comparative des politiques de santé, était mal armée pour dégager les leçons de la grande diversité d'expériences auxquelles elle avait accès. J'avais proposé de mettre en place, au sein de l'organisme, un dispositif systématique de collecte et d'échange d'expériences. Nous avons renoncé : les agents de l'OMS ne pouvaient pas se permettre de dire du mal (ou tout simplement la vérité) sur... un État membre de leur organisation. Quant aux ONG, elles sont en apparence plus libres à l'égard des États. Pour autant, constituent-elles des sources plus fiables de compréhension fine des réalités du développement ? Hélas non. Le discours qu'elles tiennent sur elles-mêmes est apolémique : c'est les succès qu'il leur faut raconter et non les échecs si elles veulent continuer à bénéficier de la générosité publique.

Ensuite et plus profondément, leur mode de financement résulte de la mise en œuvre de projets. Il est orienté vers l'action. Rares sont les institutions prêtes à financer le travail intellectuel, laborieux, exigeant et potentiellement corrosif que constitue la capitalisation de l'expérience.

L'autre source d'information, bien placée pour accumuler et analyser les matériaux empiriques de quarante ans de tentatives, de succès, d'échecs dans le domaine du développement économique, c'est la Banque mondiale. Il est de bon ton, dans les milieux non gouvernementaux, de brocarder le travail et la réflexion de la Banque mondiale. Beaucoup de ces critiques sont excessives. Le professionnalisme dont elle fait preuve, y compris dans la collecte et l'analyse de l'itinéraire de développement de chaque pays, est supérieur à celui de la plupart des États. Il n'en reste pas moins que la Banque mondiale introduit un formidable biais, lié à ses contraintes institutionnelles, à sa position de pouvoir et à son idéologie. Son rôle étant de faire des prêts, c'est à travers le prisme du décaissement que se trouvent jugés ses agents. Leur analyse est nécessairement centrée sur les objets du prêt et les capacités de remboursement. C'est un biais sévère car la réussite d'un développement est affaire de cohérence et de longue durée. Deuxième contrainte institutionnelle, la Banque est tenue de traiter avec des États. Or le rapport de ceux-ci avec les processus de développement réels nourris d'initiatives locales est complexe. Les dynamiques locales sont hors de portée du regard des grandes institutions. À ces deux contraintes institutionnelles s'ajoute la dissymétrie dans les rapports de pouvoir. Comme dit le Coran, « la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit ». Cette dissymétrie est, dans les politiques d'aide au développement, un obstacle radical à apprendre et comprendre. Elle favorise les dogmatismes. Intervenant en mai 2005 à Bruxelles à une table ronde sur le développement de l'Afrique, le Sénégalais Alioune Sall, prospectiviste réputé, faisait observer que « l'Afrique tient le record des mauvais conseils par habitant ». Bon résumé de la manière dont les experts internationaux, protégés par

l'inconscience et une amnésie fonctionnelle, propagent les modes hissées au rang de certitudes mais qui changent tous les cinq ou dix ans. On cherche moins à comprendre qu'à nourrir par des chiffres et des histoires ses propres convictions préalables. Les faits ne sont plus source de compréhension de la réalité mais magasin d'accessoires dans lequel on vient puiser pour justifier une thèse.

À l'opposé des grandes fresques dogmatiques, nous aurions besoin d'une analyse détaillée, clinique, d'itinéraires de développement. Je me sens très proche de la démarche et des conclusions de Pierre Judet dans son livre *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse*<sup>58</sup> !

Sa démarche, tout d'abord, est honnête. Elle reflète un véritable désir de comprendre, d'être surpris, de construire autant que faire se peut des convictions à partir des faits observés et non de ne retenir que les faits qui viennent nourrir des convictions préalables. Cette attitude est si « normale » qu'elle devrait à peine être mentionnée. Elle est si rare qu'elle le mérite. Il faut, pour suivre une telle démarche, avoir pu fréquenter pendant de longues années différentes sociétés, ce qui n'est pas si fréquent. C'est pourtant la seule qui permette de faire l'aller et retour permanent entre les petites histoires qui se collectent sur le terrain et les données construites à l'échelle nationale ou internationale, de restituer ce qu'est en réalité le développement : une série d'histoires singulières, d'itinéraires qui puisent leurs racines loin dans l'histoire. Chaque histoire d'une nation, d'une province ou d'une collectivité locale est unique. Mais quels enrichissements peuvent naître pour chacun de la connaissance des leçons tirées de mille autres histoires !

Que nous dit Pierre Judet, en deux mots ? Que la clé de la réussite tient à la volonté d'un peuple et d'une élite de construire un projet et d'assumer une destinée, et, dans les rapports avec les autres, d'user d'un subtil mélange de fermeture et d'ouverture. De

---

58. Pierre Judet, *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2005.

fermeture pour construire les éléments de son destin propre ; d'ouverture pour éviter la sclérose et les rentes.

Il arrive parfois, comme je l'ai évoqué à propos de la mondialisation, de prendre des faussaires « la main dans le sac ». C'est ce qui est arrivé à la Banque mondiale quand son président, Paul Wolfowitz, a voulu trop en faire. Avant d'être licencié (pour corruption), il avait imposé une thèse en deux équations : lutte contre la corruption égale bonne gouvernance ; bonne gouvernance égale croissance économique. Sachant le résultat auquel il fallait parvenir, ce qui est la définition de la fraude scientifique, les services de la Banque mondiale se sont mis en devoir de construire des indicateurs de bonne gouvernance, tous ou presque fondés sur des données américaines proches des néoconservateurs. Malgré tout cet effort, les corrélations ont bien du mal à s'établir ! Deux chercheurs français, Nicolas Meisel, de l'Agence française de développement, et Jacques Ould Aoudia, du ministère des Finances, ont repris, en 2007, les mêmes données pour s'efforcer de dégager un schéma explicatif plus plausible. Ils montrent que les facteurs discriminants (entre les pays pour expliquer leur développement) sont les capacités de l'État à coordonner les agents et à sécuriser leurs anticipations<sup>59</sup>. De mon côté, analysant le développement foudroyant de la Chine<sup>60</sup>, j'ai été amené à mettre en évidence le rôle de la volonté de revanche sur l'histoire et la « compacité » des élites dirigeantes, pour reprendre l'heureuse expression de Pierre Judet.

---

59. Nicolas Meisel, Jacques Ould Aoudia, « La bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement ? », document de travail n° 58, AFD, janvier 2008.

60. Pierre Calame, « Le contre-exemple asiatique », in *La gouvernance démocratique*, Séverine Bellina, Hervé Magro et Violaine de Villemeur, Éditions Karthala, 2008.